

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉFAI - 000004 - ASA 35/01/00

Informations complémentaires sur l'EXTRA 181/99 (ASA 35/46/99 du 17 décembre 1999)

Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION IMMINENTE

PHILIPPINES

Alex Bartolome, ouvrier

Londres, le 4 janvier 2000

Alex Bartolome a été exécuté comme prévu le 4 janvier 2000. Il avait été condamné à mort en 1995 pour le viol de sa fille. Il est la septième personne exécutée aux Philippines depuis que les exécutions y ont repris en février 1999.

Selon des informations diffusées par l'agence de presse Reuters, peu avant sa mort, Alex Bartolome a demandé pardon à sa femme ainsi qu'à sa fille et exhorté le président Joseph Estrada à faire en sorte que son exécution soit la dernière de ce nouveau millénaire.

Des membres de la *Catholic Bishops Conference of the Philippines* (CBCP, Conférence épiscopale des Philippines) se sont déclarés consternés par cette exécution. Leur porte-parole, Mgr Hernando Coronel, a déclaré : « *Nous devrions entrer dans le nouveau millénaire sur le bon pied. Nous aurions dû bien commencer l'année. Il est possible que les Philippines soient la seule nation chrétienne à avoir salué l'avènement du nouveau millénaire en tuant un frère chrétien.* »

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait
foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*